

TU PEUX SAVOIR

Pôle 9 Ouest EPFCL

LA QUESTION DU PAIEMENT

Auteur : Jean-Michel Arzur

Date de parution : 3 mars 2018

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.tupeuxsavoir.fr/publication/la-question-du-paiement/>

Référence :

Jean-Michel Arzur, La question du paiement, in *Revue Tupeuxsavoir* [en ligne], publié le 3 mars 2018. Consulté le 14 avril 2026 sur

<https://www.tupeuxsavoir.fr/publication/la-question-du-paiement/>

Distribution électronique pour tupeuxsavoir.fr. Tous droits réservés pour tous pays. Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent article, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

La question du paiement

Article publié dans la revue **PLI n° 6** (revue de psychanalyse de l'EPFCL-France pôle Ouest) à partir d'une intervention prononcée au séminaire collectif « Les conditions d'une cure » à Rennes le 23 mars 2011.

Les cliniciens peuvent être parfois bien embarrassés de la gratuité des traitements lorsqu'ils travaillent en institution. Si la question du paiement peut se poser alors qu'ils sont eux-mêmes payés par la structure qui les embauche, c'est, à mon sens, une autre question que cela recouvre ; celle du coût que toute demande occasionne pour un sujet qui vient parler. Mais est-ce vraiment une question pour le sujet qui vient s'adresser dans ce type de structures même si beaucoup de névrosés peuvent témoigner de cette dette structurelle du *parlêtre* ? N'est-ce pas plutôt une question à situer du côté du clinicien face à son acte même ? Parce que finalement cet acte est hors de prix et c'est sans doute précisément pour cette raison qu'il n'y a que l'argent pour venir en lieu et place de ce qui n'a pas de prix. Je pense ici au *pretium doloris*, littéralement le prix de la douleur, qui tente de venir compenser un préjudice, une perte.

Entre symbolique et réel

Si je parle de cela aujourd'hui dans notre séminaire *Les conditions d'une cure*, c'est pour donner la réplique à Marie Thérèse Gournel à partir des problèmes soulevés par le cas qu'elle va vous déplier ensuite. Problèmes bien connus pour avoir longtemps pratiqué aussi en Centre Médico-Psychologique pour enfants et ensuite pour adultes, structure de soins publique, où j'ai tenté d'inscrire ma pratique d'analyste. Mais y a-t-il analyse quand il n'y a pas d'argent en jeu ? C'est une question qui m'a moins tourmenté dans la pratique avec les enfants puisque les demandeurs sont avant tout les parents même si dans certains cas j'ai tenté de faire participer quelques enfants ou adolescents un peu plus à leur traitement. Un peu de leur argent de poche, un dessin qui ne servirait pas à la cure soit à l'interprétation, une carte de Pokémon... Mais que signifie finalement de recourir au paiement style Dolto ? On a longtemps mis l'accent sur le paiement symbolique dans la clinique avec les enfants mais à l'époque des accessoires hors de prix que le capitalisme ambiant enjoint de posséder, quel effet peut avoir la demande faite au sujet d'amener une bille ou un caillou précieux ? C'est sans doute la singularité

du cas qui peut en rendre compte. La différence avec la position de Françoise Dolto qui généralisait cette demande tient, à mon sens, qu'elle n'était pas payée pour son intervention dans le service de pédiatrie de Jenny Aubry. Cela donne une autre dimension à sa demande puisqu'elle elle se faisait payer par les enfants qu'elle recevait. Position un peu exceptionnelle puisque c'est quand même elle qui a introduit la psychanalyse à l'hôpital général, pas duplicable pour autant.

Avec certains adultes, la chose peut sembler plus aisée puisqu'ils peuvent entendre qu'il est important qu'il payent un peu de leur écot. Ça les soulage parfois et j'ai quelques exemples où l'exigence d'un paiement a été décisif dans la cure. Mais peut-on en faire autre chose qu'un acte isolé ? Quelle place est-ce que cela occupe dans le transfert ? D'autant que ces patients qui s'adressent à ce genre de structures savent bien souvent que les traitements sont gratuits. En effet, le paiement n'est pas demandé au début du travail et lorsque le clinicien pense qu'à un moment, cela est souhaitable, cela a valeur d'interprétation. Dans la cure analytique, le paiement est là dès le début de l'engagement du travail, il le rythme tout autant que le nombre de séances, il est pulsation du temps, scansion. Cela ne me semble pas occuper la même place. Et quand bien même les choses sont entendues, le clinicien n'est pas à l'abri d'un revirement de situation ; ce ne sera pas forcément : je ne viens plus parce que je n'accepte plus de payer le prix mais comme je l'ai entendu une fois : « et si votre directeur apprenait que vous me faites payer mes séances ! ». C'est la question de la jouissance du clinicien qui est alors épinglée alors même qu'il conviendrait de la pacifier. Le paiement a affaire avec la jouissance, il serait donc plus à situer du côté du réel que du symbolique.

Un peu d'histoire

La psychanalyse est, à l'origine, une cure qui se constitue dans le même temps que sa doctrine. Des patients sont confiés à Freud, médecin, qui met à leur disposition un peu de son temps contre paiement. Pas de sécurité sociale, pas de dispensaire, ou de centre de consultation ; la question du paiement tombe, si je puis dire, sous le sens. Freud liait étroitement les questions de temps et d'argent ; la psychanalyse exige beaucoup de temps, pour l'analysant bien sûr mais également du côté de l'analyste qui le met à disposition d'un patient ; ce temps lui appartient et sera porté à son compte même s'il n'en fait pas usage. Cette « convention » n'est pas seulement évoquée par Freud comme parade aux nombreuses résistances que les patients ne manqueront pas de produire face à l'analyse mais vise tout aussi bien à ne pas « menacer l'existence matérielle du médecin » [\[1\]](#). Quoi de plus trivial me

direz-vous ? Mais quoi de plus réel finalement ? Si l'analyste fait faillite, il n'y a plus d'analyse, il paraît nécessaire d'envisager que l'analyste puisse garantir sa présence autant que faire se peut.

Lacan, lui, ne s'en est pas tenu à la position freudienne en la matière et il écrira en 1976 qu'une « autre raison est exigible pour supporter » cette place de l'analyste. « Y a-t-il des cas où une autre raison vous pousse à être analyste que de s'installer, c'est à dire de recevoir ce qu'on appelle couramment du fric, pour subvenir aux besoins de vos à-charge, au premier rang desquels vous vous trouvez vous-même [...] » [2] ; telle est la question de Lacan qui vise ici plus particulièrement le désir de l'analyste et le réel qu'il enserme.

Les indications de Freud sont pour l'essentiel écrites en 1913 dans *Le début du traitement* [3] qui compte parmi les articles dits « techniques ». Sa position est claire et radicale : le médecin ne doit pas sous-estimer ses exigences, pas de philanthropie donc, et mettant en avant la liaison entre l'argent et les facteurs sexuels, il invite l'analyste à traiter cette question au même titre que les autres, sans « fausse honte ». Dans ce même texte, Freud met en cause les traitements gratuits qu'il dit pourtant avoir exercés avec certains patients pendant des années. Avant de m'attarder sur ce point là, je voudrais souligner que Freud a quand même imaginé cette éventualité six ans plus tard dans son article intitulé *Les nouvelles voies de la thérapeutique psychanalytique* [4]. En effet, il y envisage la possibilité de création d'établissements médicaux ou de cliniques dirigées par des médecins psychanalystes où seraient dispensés des soins gratuits, faisant de la lutte contre les névroses une affaire de « santé publique ». Il envisage même, dans certains cas, l'idée d'une aide sociale, matérielle en plus du « secours psychique ». Cependant, ne peut-on voir dans ce projet plutôt avant-gardiste le souci de Freud de pérenniser la psychanalyse ? Cela me semble se confirmer à la fin de sa vie lorsqu'il confie sa succession à des analystes conservateurs plus que novateurs mais dont il sait qu'ils veilleront à prendre soin de son héritage. Freud avait ce souci là. Par ailleurs, il n'est pas question de cure analytique dans ce projet puisque Freud parle d'adaptation de la technique pour cette « psychothérapie populaire ». Cependant, s'il est question de « mêler à l'or pur de l'analyse une quantité considérable du plomb de la suggestion directe », Freud réfère néanmoins les emprunts de cette pratique à la « stricte psychanalyse dénuée de tout parti pris ».

Paratonnerre

Revenons à la question de l'analyse gratuite. Freud indique que lorsqu'il avait pu la

pratiquer, le non paiement n'avait pas levé les résistances comme il l'escomptait ; bien au contraire, cela en provoquait l'augmentation et une flambée du transfert concomitante. « L'absence de l'influence correctrice du paiement présente de graves désavantages, l'ensemble des relations échappe au monde réel »[5]. Qu'est-ce que le paiement vient corriger selon Freud ? Si l'on s'en tient à l'expérience décrite, c'est du transfert dont il est question ; il en évoque les « orages »[6] lorsque le médecin accepte les cadeaux de ses patients ou lorsque lui-même peut en donner. L'argent dans la cure vient parer aux orages du transfert puisqu'il fait office de tampon à l'énigme du désir de l'Autre. Lorsque Freud énonce que les relations échappent au monde réel, nous pouvons l'entendre du côté de l'inflation du fantasme lié au désir de l'Autre mais nous pouvons également y repérer la place d'un ancrage plus réel ; ce que l'argent dans la cure et la question de l'objet vont nous permettre de mieux cerner.

L'argent est un objet qui vient médiatiser le rapport à l'analyste. Au *che vuoi* ? de la question névrotique, le sujet peut répondre : mon argent, soit ma jouissance. Que l'argent soit un objet, cela n'est plus à démontrer depuis Freud qui a su, cas à l'appui, repérer son équivalence avec l'objet anal dans sa double acception d'*agalma* ou de déchet, mais pas seulement.

Pensons au cas paradigmatique de l'homme aux rats qui s'organise autour d'une dette à régler et plus précisément à cette équivalence « tant de rats, tant de florins » qui se lit dans la formule d'Ernst à propos du versement des honoraires de Freud. Le rat est, dans ce cas, le signifiant de la jouissance en jeu dans le fantasme de pénétration-dévoration anale du fameux supplice des rats. Dans cette formule, c'est ce même objet qui se décline en argent. Lacan, à propos de cette « équivalence permanente de tous les objets »[7] avance que le rat tient la fonction du phallus dans sa généralité. C'est d'ailleurs la thèse de Freud, qui écrit en 1917 : « les concepts d'excrément (argent, cadeau), d'enfant et de pénis se séparent mal et s'échangent facilement entre eux »[8], soulignant ainsi cette notion d'équivalence et d'interchangeabilité des objets dans l'inconscient. Pour Ernst, le rat comme le florin sont des objets interchangeables, petit phi (ϕ), soit une forme dégradée de la fonction du phallus, grand phi (Φ), qui deviendra dans la suite de l'enseignement de Lacan le signifiant de la jouissance. Nous y lisons les prémisses de la bipolarité de l'objet : objet de la pulsion et objet-cause du désir, irréprésentable, non spécularisable. L'argent va donc entrer, au même titre que les autres objets dans une série qui se constitue à partir de l'objet-cause du désir. *L'argent n'a pas d'odeur*, dit-on ; comme les dépôts de la langue le font entendre,

l'argent n'est pas l'objet anal qui est une découpe du corps propre. Freud indique à deux reprises que l'argent prend le relais de cette satisfaction. Lorsqu'il correspond, le 16 janvier 1898, avec Fliess à propos du bonheur et des richesses qui y contribuent si peu, il précise que « l'argent n'a pas fait l'objet d'un désir infantile » [9]. C'est limpide quand on s'y arrête un peu. L'argent ne fait pas partie de ce qui se constitue comme névrose infantile. Freud écrira un peu plus tard que « ce précieux matériel a accaparé l'intérêt psychique qui originairement appartenait aux fèces » [10]. L'objet anal est un produit du corps qui vient inscrire la perte et le don dans le rapport langagier à l'Autre ; c'est un objet de la demande et l'argent n'en est que le substitut, la transposition. Un semblant, pourrait-on dire. De fait, l'argent décolle de cet objet de la demande et me semble plus en lien avec l'irreprésentable de l'objet *a*.

Une logique de don...

Le sujet attend quelque chose de l'Autre sous la forme d'un cadeau réparateur de la castration ; en d'autres termes et au-delà de l'œdipe, le sujet demande à l'Autre de le compléter d'une jouissance en défaut. On voit bien ici que quoique demande l'analysant, l'analyste ne saurait souhaiter son bien, soit sa satisfaction, ce qui le mènerait au pire. Pour illustrer mon propos, je prendrai comme exemple l'attente d'un « don d'amour réel » qui est le fondement de la position subjective de l'homme aux loups ainsi que l'évoque Lacan dans son séminaire inédit de 1952. Ce qui a compliqué l'affaire, outre la psychose probable de Sergueï, c'est qu'à un moment la communauté analytique a versé une rente à l'homme aux loups qui représentait, il faut bien le dire, un véritable sujet de recherche à propos de la réalité ou de la non réalité des scènes primitives. Le don est évidemment connecté à l'amour et ce renversement du don d'argent a contribué à la décompensation de l'homme aux loups sur le versant illustre d'un délire de grandeur, où l'érotomanie — c'est-à-dire le délire d'être aimé de l'Autre — a été pour ce « fils favori de Freud » la coloration indubitable du transfert. Ce cas me semble paradigmatique de l'effet délétère sur la poursuite de la cure de la gratuité du traitement et de l'aide fournie au sujet.

Dans ce séminaire qui est contemporain du texte *Fonction de la parole et du langage en psychanalyse*, la dimension de la reconnaissance du sujet est inhérente à cet acte de parole que Lacan nomme « don de parole qui va du sujet vers l'analyste » dans le transfert. Dans ce même séminaire de l'homme aux loups, Lacan emploie, tout comme Freud, le terme d'honoraires. Il ne s'agit pas d'un salaire qui rétribue un quelconque service ou une production, ce n'est pas non plus

le témoignage d'un échange. Lacan inscrit les honoraires dus à l'analyste dans une logique de don. Mais en plus, dit-il, il y a un don d'argent qu'il compare avec « les prestations des primitifs qui sacralisaient les choses ». Quelque chose accompagne les paroles qui les rendent sacrées. Dans le même temps, ce don de parole et d'argent constitue l'analyste comme « garant de cette parole ». De ce fait l'analyste « assure qu'il ne l'échange pas, qu'il continuera à en prendre soin ». L'argent participerait donc à cette sacralisation de la parole ? Sacré, n'est-ce pas intouchable ? Nous sommes dans les années 50 mais s'entend tout de même dans ce lien de la parole et de l'argent quelque chose d'un rapport à l'objet.

... pour rien

Dans le séminaire *Le transfert*, Lacan indique que « l'ordre de la demande en tant que pure [...] n'est que demande d'être entendue »[\[11\]](#). L'accord *u-e* nous indique, comme le souligne Martine Ménès[\[12\]](#), que ce n'est pas le sujet qui est entendu mais la demande, intransitive. Toute demande est en son essence inconditionnelle et a affaire avec l'amour que Lacan noue dans ce séminaire avec le statut du *parlêtre*, même s'il ne le nomme pas encore ainsi. Lacan poursuit : « d'être entendue pourquoi ? Eh bien, d'être entendue pour quelque chose qui pourrait s'appeler *pour rien*. [...] car impliquée dans ce *pour rien*, il y a déjà la place du désir ». C'est cette place du désir qui est visée dans la demande ainsi que dans l'acte analytique ; dès lors nous pouvons envisager que l'analysant paye pour ce rien de l'analyste. Nous cernons donc mieux que le paiement dans la cure vient entamer la jouissance et que l'argent a une fonction toute particulière de neutralisation ; Lacan en parle comme du « signifiant le plus annihilant qui soit de toute signification »[\[13\]](#). Pierre Martin développera dans son livre *Argent et psychanalyse*, une conception de l'argent défini comme « signifiant primordial » ou « pur signifiant ». L'accent est mis sur le rien de son contenu, ce qui est congruent avec la question de la négativité dans la structure psychique, soit du manque. Le rien deviendra d'ailleurs dans le fil de l'enseignement de Lacan une des substances épisodiques de l'objet *a*. Pourtant, on a plutôt l'idée d'un trop plein de sens accordé à l'argent ; alors que nous dit Lacan avec ce terme *annihiler*, qui veut dire mettre à néant ? N'est-ce pas justement ce qui pare à ce que Freud nommait les orages de transfert dans le sens où l'argent annihile toute signification du côté de l'analyste et laisse vide cette place du désir que ne cesse d'interroger l'analysant d'un bout à l'autre de sa cure. Il n'a guère que ce qu'il lui laisse, que ce qu'il dépose pour s'en faire une idée réelle. A l'inverse, du côté de l'analysant, ce *nihil* permet au sujet toutes les suppositions, tous les fantasmes et de filer inlassablement son rapport au

désir de l'Autre ; soit une création ex-nihilo selon les termes de Lacan dans *L'éthique de la psychanalyse*.

Pour conclure

Payer vient du latin *pacare* dont les diverses acceptions vont de *dompter*, *soumettre* à *débarrasser de*, *purger de*. L'idée forte en est l'apaisement, la pacification ce qui est cohérent avec les indications de Lacan au sujet du paiement en tant qu'il vise une réduction de la jouissance. « Chacun sait, dit-il, que l'argent ne sert pas simplement à acheter des objets, mais que les prix [...] ont pour fonction d'amortir quelque chose d'infiniment plus dangereux que de payer de la monnaie, qui est de devoir quelque chose à quelqu'un »[\[14\]](#). C'est l'idée d'une négatation plus que de l'obtention d'un plus-de-jouir qui est véhiculée par cette indication. L'analyste ne se situe donc pas du côté d'un complément d'être mais de ce qui se creuse plus encore. Freud l'avait cerné en son temps lorsqu'il prônait de maintenir « un état de frustration et d'abstinence »[\[15\]](#). Au delà du caractère pour le moins radical de cette indication, Freud visait à « recréer la souffrance » dans le cadre de la névrose de transfert. Cette souffrance au centre du procès analytique, comment ne pas y repérer la perte de jouissance inhérente à la parole.

« C'est originellement par la renonciation à la jouissance que nous commençons d'en savoir un petit bout »[\[16\]](#) dit Lacan dans le séminaire *D'un Autre à l'autre*. Dans l'analyse, il s'agit de savoir et ce terme d'originel nous fait entendre que ce qui y est en jeu, au travers cette question du paiement, c'est le prix de cette jouissance perdue qui a fait de nous des *parlêtres*. Ce savoir a un prix certes, mais c'est également un prix si l'on considère que le prix est aussi la valeur d'une chose. « Le savoir, à l'extrême, c'est ce que nous appelons le prix »[\[17\]](#) dit Lacan toujours dans ce même séminaire. Comment ne pas penser à ces prix qui étaient distribués chaque fin d'année à des collégiens et des lycéens pour leurs compositions ; ces prix étaient d'ailleurs des livres, plein de mots, noircissant le vide des pages.

[\[1\]](#) FREUD S., « Le début du traitement », (1913), *La technique psychanalytique*, PUF, 1953, p.85.

[\[2\]](#) LACAN J., « Préface à l'édition anglaise du séminaire XI », 1976, *Autres écrits*, Seuil, 2001, p.572.

[\[3\]](#) FREUD S., « Le début du traitement », *op.cit.*, p.90.

[\[4\]](#) FREUD S., « Les nouvelles voies de la thérapeutique psychanalytique », *La*

technique psychanalytique, PUF, 1953.

[5] FREUD S., « Le début du traitement », *op.cit.*, p.91.

[6] FREUD S., « Sur la transposition de pulsions plus particulièrement dans l'érotisme anal », *La vie sexuelle*, 1917, PUF, 1969, p. 110.

[7] LACAN J., *Le Séminaire Livre VIII, Le transfert*, Paris, Seuil, 1991, p.298.

[8] FREUD S., « Sur la transposition de pulsions plus particulièrement dans l'érotisme anal », *op.cit.*, p.107.

[9] FREUD S., *Naissance de la psychanalyse*, PUF, 1956, p.216.

[10] FREUD S., « Extrait d'une névrose infantile », (1918), *Cinq psychanalyses*, PUF, 1954, p.378-379.

[11] LACAN J., *Le Séminaire Livre VIII, Le transfert*, *op.cit.*, p.414.

[12] MENÈS M., « A quel prix ? », *Mensuel*, EPFCL, n°48, janvier 2010.

[13] LACAN J., « Le Séminaire sur « La Lettre volée » », (1955), *Écrits*, Seuil, Paris, 1966, p.37.

[14] LACAN J., *Le Séminaire Livre II, Le moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse*, 1954-1955, Seuil, Paris, 1997, p.239.

[15] FREUD S., « Le début du traitement », *op.cit.*, p.135.

[16] LACAN J., *Le Séminaire Livre XVI, D'un Autre à l'autre*, 1968-1969, Seuil, Paris, 2006, p.39.

[17] *Ibidem*.

Partagez cet article 

Facebook



Google



Twitter



Linkedin



Print